

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

9 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain CARRASCO, Maire de la Commune.

Etaient présents : Luc CABOUSSIN, Geneviève JACSONT, Catherine DUVERNEIX, Marie-José DAUCHY, Éric MUGOT, Henri KNIBBE, Olivier PERRIN, Patrick RAIN, Julien MASSET, Nadine SAUDRY, Alain WALLON

Pouvoirs Lucille DULPHY a donné pouvoir à Julien MASSET, Céline LE BOZEC a donné pouvoir à Alain CARRASCO, Didier MARECHAL a donné pouvoir à Geneviève JACSONT, Adeline DUSEAUX a donné pouvoir à Nadine SAUDRY, Corinne RIOTTE a donné pouvoir à Catherine DUVERNEIX

Absente excusée : Elsa CATALAN

Absent non excusé : Emmanuel MARCADET

Secrétaire de séance : Nadine SAUDRY

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte

Le Procès-verbal du 15 mai 2023 est arrêté.

Ordre du jour

Elections des délégués titulaires et suppléants pour les Sénatoriales
Jurés d'assises

DELIBERATION N° 2023/045 Elections des délégués titulaires et suppléants pour les Sénatoriales

Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MMES Geneviève JACSONT, Marie-José DAUCHY et MRS Olivier PERRIN, Julien MASSET. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les listes déposées et enregistrées :

Composition des listes :

La liste A « BRAY SENATORIALES 2023 » est composée par : M CARRASCO ALAIN, MME DUVERNEIX CATHERINE, M CABOUSSIN LUC, MME DAUCHY MARIE-JOSÉ, M MASSET JULIEN, MME JACSONT GENEVIEVE, M PERRIN OLIVIER, MME SAUDRY NADINE

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 16 bulletins, blancs ou nuls :1

Répartition :

Ont obtenu :

- liste A « BRAY SENATORIALES 2023 »: 16 Voix

La liste A « BRAY SENATORIALES 2023 » obtient : 16 Voix , soit **8 sièges**

M. le Maire proclame les résultats définitifs :

Liste A « BRAY SENATORIALES 2023 » : **8 sièges**

DELIBERATION N° 2023/046 Jurés d'assises

En application des articles 254 et suivants du code de procédure pénale, une liste de jury criminel doit être établie annuellement dans le ressort de chaque cour d'assises.

Selon le principe prévu par l'article 260 dudit code, la liste annuelle doit comprendre un juré pour 1300 habitants. le nombre de noms sera le triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral de répartition n° 2023/CAB/BRE-554.

Monsieur le Maire entendu, le conseil municipal procède à partir de la liste électorale au tirage au sort des jurés pour la constitution de la liste susvisée. Sont tirés au sort :

- LE BAILLY RACHEL
- FORNARO MAXENCE
- BOGAERT JEAN-LUC

Informations diverses

- Monsieur Alain Wallon demande à prendre la parole et nous donne lecture de son courrier de démission dont copie ci-dessous :

M. Wallon Alain
68 rue des treilles
89140 Sergines
☎ 06.40.37.80.69



Monsieur Alain Carrasco
Maire de Bray-sur-seine
Hôtel de ville Place du
général De Gaulle
77480 Bray-sur-Seine

Sergines, le 09 juin 2023

Objet : Démission du conseil municipal

Monsieur le Maire,

Mesdames, Messieurs les conseiller municipaux,

Membre du conseil municipal de Bray-sur-seine depuis les dernières élections municipales du 15 mars 2020, je souhaite aujourd'hui me retirer de ma fonction de conseiller municipal.

Je pense que le travail que j'ai effectué au sein de ce conseil municipal a toujours été pour l'amélioration du développement de notre commune et la vie des Braytoises et des Braytois.

Suite à mon déménagement de la commune et mon départ à Sergines, je suis de plus en plus sollicité par certains membres de mon équipe Changer Bray 2020 pour démissionner du conseil municipal.

Par conséquent, je donnerai ma démission à l'issue du conseil municipal du vendredi 9 juin 2023,

Je vous remercie de votre confiance durant ces quelques années que j'ai passées au sein de ce conseil et je souhaite beaucoup de succès à l'équipe en place.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les conseiller municipaux, l'assurance de mes respectueuses salutations.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Wallon', written over a blue horizontal line.

Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal remercient chaleureusement Monsieur Alain WALLON pour son investissement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil municipal est levée à 20h55

La Secrétaire de Séance,

Nadine SAUDRY

Le Maire,

Alain CARRASCO